



# PATRIOTE LYONNAIS

## OU L'ÉCHO RÉPUBLICAIN, JOURNAL DES TRAVAILLEURS.

Glaneur de toutes les Nouvelles importantes de Paris, de Lyon et du monde entier.

LYON, LE 5 AVRIL 1848.

— Les vétérans de nos armées républicaines et impériales, se sont réunis hier sur la place de Bellecour, revêtus presque tous de ces glorieux uniformes illustrés sur tous les champs de bataille de l'Europe. A l'exemple de leurs frères de Paris, ils ont voulu par une manifestation publique, témoigner de leur adhésion à la république, et offrir encore l'appui de leur valeur que les ans n'ont point affaiblie, si l'ennemi menaçait nos frontières. M. Arago, commissaire du gouvernement dans notre cité, a remercié avec chaleur ces braves, orgueil de la France, les assurant que leur exemple serait toujours un puissant encouragement pour achever l'œuvre commencée de la république naissante.

— Hier au soir, un piquet de cinq cents hommes a été distribué dans les cours de la gendarmerie, et dans l'hôtel où loge le lieutenant-général, commandant notre division, en prévision d'une attaque contre la personne du général. Heureusement ces précautions ont été inutiles, la tranquillité n'ayant pas été troublée un seul instant.

— On se plaint vivement dans la rue Lanterne d'un charivari monstre, qui, depuis trois jours, se renouvelle chaque soir sous les fenêtres de deux nouveaux mariés.

— Vu la décision prise par le Comité central;

Afin de régulariser la distribution des subsistances qui se feront à domicile,

Les citoyens qui sont dans les Brigades et qui n'ont pas encore de travail, se présenteront au bureau des subsistances de leur circonscription, afin de se faire enregistrer.

1er arrondissement. Brémal, rue d'Alger, (Perrache).

2e arrondissement. Lacombe, quai de la Charité, 153.

3e arrondissement. Barqui, rue de Pazzi, 9.

4e arrondissement. Rousset, passage de l'Hôtel-Dieu.

5e arrondissement. Rey, quai Villeroy, 8.

6e arrondissement. Papillon, allée Tholozan, place du plâtre.

7e arrondissement. Dupont, place des capucins, 4.

8e arrondissement. Chabaud, rue Vieille-Monnaie, 35.

9e arrondissement. Pater, aux Pierres-Plantées, 6.

10e arrondissement. Barre, montée des Capucins, 16.

11e arrondissement. Godemart, place St-Géorges.

Dito. ditto. Trouillet, huissier, place de la Baleine, 6.

12e arrondissement. Crolas, pharmacien à St-Just. Lyon, Hôtel-de-Ville, le 3 avril 1848.

Le maire provisoire de la ville de Lyon,  
L'ALFORD.

Citoyens,

Le Gouvernement de la République vient de me confier le commandement des Gardes nationales du département du Rhône.

Mon dévouement vous est acquis depuis longtemps; à mon tour je réclame votre confiance, sans laquelle la tâche que j'ai à remplir deviendrait impossible.

Citoyens! le monde entier a les yeux sur notre jeune République. Que vos premiers pas dans l'organisation démocratique qui s'accomplit en France encouragent toutes les nations à vous suivre.

Répondons à ceux qui nous accusent d'être impuissants pour conserver l'ordre, en leur montrant tous les citoyens réunis sous le drapeau de la Garde nationale, dans une même pensée de protection et de sécurité pour tous.

Comptez sur moi comme je compte sur vous. Unissons franchement nos efforts. Que la France entière s'énerveille devant le spectacle de la première ville industrielle, appelant la confiance et le travail par le calme et par l'ordre.

Lyon, le 3 avril 1848.

Le Général de Brigade, commandant  
supérieur de la Garde nationale,  
NEUMAYER.

— On n'a pas encore de nouvelles de la colonne de Savoisiens partis de Lyon; quelques lettres annoncent seulement que la Savoie, malgré son désir d'être réunie à la France, n'est point disposée à accepter une organisation qui ne serait pas l'expression de sa volonté; elle repousserait au besoin toute institution contraire aux véritables besoins du pays, surtout si on avait la prétention de la lui imposer.

D'autres correspondances annoncent que les Savoisiens partis dernièrement de notre ville, sont arrivés à Chambéry et y ont proclamé la République sans opposition.

— Dans chaque club une souscription est ouverte au profit des Polonais. Tous les soirs la somme recueillie pendant la séance est versée au Club central de la société démocratique. Ces fonds sont destinés à procurer des secours aux réfugiés polonais dont le rendez-vous est à Strasbourg pour se diriger de là sur leur patrie et l'aider à secouer le joug qui l'opprime.

— Le fourrier Gigoux, s'appuyant sur l'ovation populaire dont il a été l'objet le jour de sa rentrée à Lyon, et protestant contre les motifs allégués par ses supérieurs qui selon lui avaient voulu entraver à son égard, l'exercice d'un droit, se présente comme candidat à l'assemblée nationale.

PARIS, 2 AVRIL 1848.

La Banque de France n'a publié qu'aujourd'hui sa situation hebdomadaire; elle continue à présenter des résultats assez favorables. Le numéraire en caisse n'a pas diminué d'une manière sensible. La diminution depuis huit

jours n'est que de 1,085,074 f. 10 c. pour Paris, et de 5,080,272 f. pour les comptoirs. Le portefeuille de Paris n'a augmenté que de 50,048 f. 58 c., et celui des comptoirs a diminué de 623,604 f. 87 c. Quoique la grande échéance double du 15 et du 25 mars se trouve comprise dans cette huitaine, les effets en souffrance n'ont augmenté que 259,547 f. 64 c. La Banque a recouvré, depuis huit jours, 333,451 f. 71 c. sur la vente des rentes à la Russie.

Le chiffre des billets en circulation n'a augmenté que de 10,897,300 f., ce qui représente sans doute le chiffre des nouveaux billets de 100 f. qui avaient été fabriqués jusqu'à la date du 30 mars.

Mais la partie importante de la Banque est le prêt de 60 millions donné à l'Etat à titre d'avances aux bons du trésor. Il paraît que le compte courant du trésor se trouvait réduit à 8 millions au moment où cette avance a été faite; car malgré cette somme de 50 millions, le trésor n'est encore porté, comme créateur, que pour une somme de 58,336,375 f. 64 c.

— L'Assemblée constituante de 1848 s'ouvrira le 4 mai. C'est le 5 mai 1789 qu'a eu lieu l'ouverture des Etats-Généraux de la première Assemblée constituante. Il y aura eu 59 ans jour pour jour d'intervalle entre l'Assemblée qui a commencé la Révolution et celle qui la finira.

— Le ministre de l'intérieur vient de nommer une commission de trois membres chargée de rassembler tous les livres qui renferment le texte des différentes constitutions républicaines aujourd'hui en vigueur.

— On dit que des protestations unanimes se sont élevées en province contre l'arrêté du gouvernement provisoire qui ordonne l'aliénation d'une partie considérable des forêts de l'Etat.

— Le gouvernement provisoire vient de nommer une commission chargée d'étudier à fond la question de la colonisation de l'Algérie; la commission après avoir réuni tous les éléments nécessaires pour former son opinion, fera un rapport qui sera soumis à l'assemblée nationale chargée de se prononcer définitivement. Les mesures seront prises pour que le plan adopté puisse être aussitôt à exécution.

— On a promené dans les rues de Milan aux acclamations de la population le buste de M. de Lamartine.

— Le nombre des étrangers qui demandent à être naturalisés Français est si grand en ce moment qu'on a été obligé d'établir au ministère de la justice un bureau provisoire chargé exclusivement de l'examen de ces sortes de demandes.

— On dit que sur 42,000 de francs d'effets échéant le 31 mars 1848, la Banque n'a encaissé à présentation que 11 millions. Mais on s'attend que la plus forte partie des billets seront payés lundi matin, ou tout au plus sur la signification des protêts. C'est ainsi que les trois quarts des billets non payés à présentation le 15 mars ont été acquittés le lendemain.

— On assure que deux inspecteurs vont être chargés de visiter nos côtes de France depuis Dunkerque jusqu'à Cherbourg. Cette mission se rattache à la question de la défense de notre littoral.

— La suppression de l'exercice sur les boissons va mettre sur le pavé cinq à six mille employés des contributions indirectes.

— On forme en ce moment à Paris une garde urbaine relevant du ministère de l'intérieur, et chargée de veiller au

service de sûreté dans la capitale et à la garde du gouvernement. Le nombre d'hommes composant la garde urbaine sera, dit-on, de 1,000, divisés en huit compagnies d'infanterie et deux escadrons de cavalerie. Les cadres de ce corps sont en partie formés et occupent les casernes dites des Célestins et de Tournon.

— Le révérend Père Joseph de Géramb, procureur-général de la Trappe, est mort à Rome le 15 mars dans sa 77e année.

— On dit que M. Eugène Delacroix, peintre, vient d'être chargé de faire un tableau représentant l'installation du gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville.

— Plusieurs villes de province viennent de décider que le buste de M. Lamartine remplacerait celui de Louis-Philippe.

#### Banquet républicain en plein vent.

A deux heures et demie, sur la place du Châtelet, quarante ou cinquante tables de café ont été dressées autour de l'arbre de la liberté. Plusieurs individus vêtus, les uns de blouses, les autres de redingottes noires, avec un brassard tricolore au bras, paraissent remplir les fonctions d'échuyer tranchant. En quelques instants les tables, vierges de toutes napes, se sont couvertes d'innombrables quignons de pain, de rouelles, de cervelats, de tranches de jambon et d'œufs rouges. Des bouteilles de vin rouge et blanc, de bière et de cidre étaient échelonnées avec des verres à large bord.

A trois heures un roulement de tambours s'est fait entendre, puis la Marseillaise a été chantée. Un citoyen à redingotte et brassard a pris la parole et a adressé à la foule des curieux une allocution par laquelle il invitait, au nom de la fraternité républicaine, les assistants à venir prendre part au banquet, et lui-même a donné l'exemple en attaquant bravement une succulente tranche de jambon.

Les cris de vive la République ont répondu à ce cordial appel. Une dame en chapeau, la seule qui fut là, s'est avancée avec son enfant et a pris part au festin; d'autres personnes se sont annoncées, et ont également participé à cette communion civique, et d'un genre tout nouveau. Nous devons dire que le plus grand nombre des assistants s'est contenté du rôle de spectateur.

L'heure du courrier qui nous presse ne nous permet pas d'assister à la fin de cette fête gastronomique, qui paraît ne devoir exciter qu'une assez inoffensive hilarité.

P. S. Il n'y avait pas de chaises autour des tables, ce qui a donné à ce banquet un air de pique-nique sur le pouce.

### EXTÉRIEUR.

#### ITALIE.

La révolution suit son cours glorieux en Italie.

Milan est complètement débarrassé des Autrichiens. Les troupes piémontaises sont à la veille de livrer bataille à l'Autriche, dont l'armée paraît très découragée. Le drapeau de Pie IX va faire sa jonction avec celui de Charles-Albert à la tête de plusieurs milliers de volontaires des États pontificaux. — Venise est parfaitement libre, ce qui ôte encore un point d'appui à l'Autriche. De graves événements se préparent; et l'Italie aura bientôt sa nationalité.

Les jésuites quittent Rome.

Les israélites demandent aussi à prendre les armes.

Les Autrichiens ont évacué la citadelle de Ferrare.

Le clergé italien montre partout le plus grand enthousiasme pour la cause de l'indépendance nationale.

#### PRUSSE.

BERLIN, 29 mars. — La guerre avec la Russie est pour ainsi dire déclarée, un régiment a été envoyé à la frontière. Les Polonais amnistiés partent ce soir pour Posen. On pense qu'il sera possible d'organiser dans le grand duché de Posen une armée de 40,000 hommes. Si la Suède profite du moment favorable pour pénétrer dans la Finlande, la Russie ne pourra pas résister longtemps.

31 mars. — M. Camphausen est nommé président du conseil, en remplacement de M. le comte d'Arnim et M. Hansternann, ministre des finances; le lieutenant-général de Reyher est nommé ministre de la guerre *ad intérim* en remplacement de M. de Rohr qui a donné sa démission.

— Quelques personnes notables de Riga et plusieurs no-

bles de la Courlande sont arrivés ici pour s'informer si les provinces russes de la mer Baltique pourraient compter sur l'assistance de la Prusse et de l'Allemagne. Ils annoncent en même temps l'arrivée prochaine d'une députation allemande de Riga.

#### DANEMARK.

RENSBURG, 29 mars. — Hier, un courrier prussien a passé ici pour porter au gouvernement danois la déclaration que le premier pas qu'un corps danois ferait sur le territoire de Schleswich, serait considéré comme une déclaration de guerre.

HAMBOURG, 29 mars. — Cet après midi, une division d'environ 60 chasseurs de Lanenbourg a passé ici pour voler au secours des habitants de Schleswich-Holstein.

#### ANGLETERRE.

A la fin de la séance de la chambre des communes du 31 mars, la chambre a voté le chiffre de 113,845 hommes pour l'armée de terre, demandé par le gouvernement. La chambre s'est ajournée à lundi.

— Le gouvernement continue d'adopter des mesures de précaution.

— La princesse de Joinville et la duchesse d'Aumale ont rendu visite hier à la reine.

— Le comte et la comtesse de Neuilly avec les membres de leur cercle de famille restent dans la plus rigoureuse retraite à Claremont.

— Les journaux ne renferment pas de nouvelles importantes.

« *Républicains ou Cosaques* », a dit le héros prophète.

— *Républicains*, si nous avons l'intelligence de la liberté, laquelle est inséparable de l'ordre et de l'abnégation personnelle.

*Cosaques*, oui, cosaques, si nos armées se ruinent par la licence, au moment où les Russes descendent sur les frontières de l'Allemagne.

Quand Bonaparte prit le commandement de l'armée d'Italie, il la trouva dépourvue de tout, excepté de discipline!

Que quiconque aime la république réfléchisse à deux fois sur ce grand fait!

#### COMMENT LES TRAVAILLEURS POURRONT S'AFFRANCHIR DE LEUR CONDITION D'EXPLOITÉS.

Les travailleurs ont définitivement conquis le grand moyen de la réforme sociale; la réforme politique, est sortie pleine et entière des barricades. Désormais le peuple travailleur sera représenté, sinon par les siens, du moins par des hommes à l'élection desquels il aura largement concouru. Il va donc s'agir de procéder sérieusement à l'amélioration sociale des nôtres, à leur affranchissement réel.

Mais comment s'y prendre? De tant de théories socialistes qui sont en cours de propagande, quelle est la meilleure, la plus praticable, la plus féconde? C'est ce que nous voulons examiner.

Mais d'abord, que faut-il penser de ce qui a été fait déjà, c'est-à-dire de la diminution des heures de travail?

Certes, comme travailleurs et comme républicains, nous serions heureux que le travail manuel pût être de quelques heures encore plus court qu'on ne l'a demandé, afin que le temps du travail intellectuel fût augmenté d'autant. Mais il est des nécessités devant lesquelles les désirs les plus légitimes doivent s'effacer, et nous sommes aujourd'hui sous le coup d'une de ces nécessités. La situation est telle que, vouloir exiger en diminution de temps de travail plus qu'il n'a été arrêté par la commission de gouvernement pour les travailleurs, c'est agir positivement contre notre propre intérêt. En effet, dans un moment où la peur fait retirer l'argent de la circulation, et où le crédit est presque complètement paralysé, vouloir en un tel moment augmenter le prix de la main-d'œuvre, c'est condamner les chefs d'industrie à fermer leurs ateliers; c'est empêcher le travail; c'est augmenter la crise; c'est créer des misères pires que toutes celles que nous avons subies. Ceux des nôtres donc qui exigent trop plaident directement contre eux-mêmes, et indirectement contre le retour à la confiance et au bien-être général.

Il est une erreur que ceux-là partagent encore, et que nous devons combattre dans notre intérêt commun: ils pensent qu'à défaut des particuliers, l'Etat peut donner du pain à tout le monde, en se faisant lui-même grand entre-

preneur, grand manufacturier. « Que l'Etat, se dit-on, ouvre de vastes ateliers nationaux, et qu'avec ses ressources immenses et son pouvoir suprême il fasse aux ouvriers la part qu'ils réclament. » Cela n'est que facile à dire. Il y a bien des années déjà que nous nous efforçons de prouver que cela ne peut pas se pratiquer. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur tout ce que cette théorie entraîne de conséquences; nous n'avons qu'à constater l'impossibilité de la mise en œuvre. L'Etat, en effet, n'a point de baguette de fée pour faire de l'argent; il est épuisé par les gaspillages du règne précédent, et il ne peut pas faire plus qu'il ne fait, c'est-à-dire ouvrir des ateliers de terrassement ou de confection passagère. Nous ne devons aujourd'hui attendre de l'Etat que des secours momentanés et insuffisants, comme le sont ceux qu'il s'efforce de donner à une portion des ouvriers innocents.

Ne croyons donc pas que ce soit une conquête sérieuse que l'obtention d'une diminution d'une ou de deux heures de travail par jour, puisque le travail lui-même peut nous manquer par le seul fait de cette diminution.

Et, d'un autre côté, le travail ne dût-il pas nous manquer, dans les circonstances extraordinaires où nous nous trouvons, l'augmentation du salaire ou la diminution de la durée du travail ne serait nullement la solution de la question sociale. Sans doute, en travaillant moins ou en gagnant plus, la condition de l'ouvrier serait un peu améliorée, mais le travailleur serait toujours un salarié, un exploité; il serait toujours dans une condition relativement inférieure.

Or, c'est de cette condition inférieure que le travailleur doit se relever.

Laissons donc de côté cette question des heures, qui est, après tout, une question étroite, mal posée et pleine de conséquences fâcheuses pour tout le monde. Plaçons-nous à un point de vue de l'égalité, et nous arriverons à une solution aussi heureuse pour nous que féconde pour la société en général.

Si, en effet, nous nous plaçons au point de vue de l'égalité, nous voyons immédiatement que ce principe exige qu'on mette fin au régime de salaire pur et simple, en ouvrant largement à tous les ouvriers la voie de l'association. Il faut, en un mot, que dans un prochain avenir disparaisse la catégorie des *maîtres* et celle des *ouvriers*, et qu'on ne voie partout que des *travailleurs associés*.

Alors la part de chacun ne dépendra plus du caprice ou de l'avidité d'un chef d'exploitation; alors la durée du travail sera ce qu'il plaira aux associés eux-mêmes.

Quant aux moyens de réalisation de cet ordre nouveau, ils sont plus grands que nous n'aurions osé l'espérer avant les événements de février. Nous avons eu, en effet, l'occasion de voir un très grand nombre de chefs d'industrie, et nous les avons trouvés parfaitement disposés à entrer dans la voie de l'association. Par exemple, le marchandage, cette cause de misère pour tant de travailleurs, le marchandage, par lequel un ouvrier exploitait souvent de la manière la plus odieuse d'autres ouvriers, le marchandage peut devenir un moyen d'affranchissement, s'il est pratiqué par des ouvriers associés. Cette espèce d'association est déjà réalisée dans plusieurs usines. Au Creuzot, des associations d'ouvriers sont formées, et marchandent des locomotives et autres machines. Dans la menuiserie, dans la maçonnerie, dans la plupart des métiers, cela peut se faire également, à la condition que les associations de marchandage s'interdiront d'exploiter d'autres ouvriers!

Ce mode d'association a cet avantage très considérable, qu'il n'exige aucun capital de la part des associés, et que par conséquent sa réalisation peut être immédiate. Il a encore cet avantage précieux, qu'il formera les travailleurs aux mœurs nouvelles, aux habitudes fraternelles qu'exige nécessairement ce régime nouveau.

Nous nous en tiendrons, pour aujourd'hui, à ce simple aperçu. Dans d'autres articles, nous élargirons le cercle; nous indiquerons les modes divers par lesquels les salariés peuvent devenir les associés des patrons, et comment l'état peut favoriser l'institution des associations purement ouvrières, soit dans le travail industriel, soit dans le travail agricole.

En attendant, nous insistons auprès de tous ceux qui sont, comme nous, ouvriers, pour les engager à s'en tenir à ce qu'a décidé le gouvernement quant à la durée du travail, à ne point exiger plus, et à reporter toute leur pensée, toute leur intelligence, toute leur activité vers une idée plus haute, plus féconde, plus égalitaire, vers l'idée d'association, et à la mettre en pratique autant que possible, car c'est par l'association seulement que nous pourrions nous affranchir de notre condition d'exploités.

(Atelier.)

Le Gérant, LACOLONGE, chef d'atelier.

Lyon.—Imprimerie de GUYOT, Hôtel de la Manicanterie, rue de l'Archevêché, 2

S'adresser au Bureau des Facteurs de l'Industrie et du commerce, rue de la Cage, 2, au premier.